

“Notre souveraineté énergétique dépend de notre capacité à développer et maîtriser les énergies nouvelles décarbonées.”



©Nicolas Fagot Studio9

Anna Creti

Professeur d'économie à l'Université Paris Dauphine, directrice de la chaire Économie du Climat

Professeur d'économie à l'Université Paris Dauphine, directrice de la chaire Économie du Climat, Anna Creti analyse les enjeux liés aux nouvelles énergies, entre souveraineté industrielle, transition juste et contexte géopolitique bouleversé.

Comment les nouvelles énergies s'inscrivent-elles aujourd'hui dans la trajectoire de décarbonation européenne ?

La crise énergétique a mis en lumière les fragilités de la transition, mais aussi le rôle devenu incontournable des énergies renouvelables. La directive européenne 20-20-20 de 2008 a été un tournant majeur. Elle imposait + 20 % d'efficacité énergétique, 20 % d'énergies renouvelables et - 20 % d'émissions de CO₂. C'est cette trajectoire qui nous a progressivement conduits aux nouveaux objectifs européens, dont la réduction de 90 % des émissions annoncée récemment, en cohérence avec l'Accord de Paris. Chaque filière a connu une dynamique distincte. Le solaire a affiché la progression la plus rapide en capacité installée mais reste modeste en part de consommation finale. L'éolien, surtout offshore, a connu une accélération notable grâce au développement des enchères. Les bioénergies – biogaz, biométhane, biomasse – ont évolué plus lentement, car leur potentiel dépend fortement des gisements nationaux et elles n'ont pas bénéficié du même niveau de soutien que l'électricité renouvelable.

Comment les instruments économiques de la transition énergétique ont-ils évolué ?

Depuis 2008, on observe deux grandes phases. La première jusqu'au début des années 2020 est celle des subventions massives. Des tarifs d'achat garantis ont permis l'essor du solaire et de l'éolien terrestre. Ils visaient à compenser des coûts d'installation très élevés. Parallèlement, la Chine a massifié la production d'équipements renouvelables, entraînant une chute spectaculaire des prix des panneaux solaires et, dans une moindre mesure, des turbines éoliennes. Cela a profondément modifié le paysage mondial et fragilisé la possibilité de constituer une filière industrielle européenne – alors que des initiatives avaient été lancées en Italie et en Europe du Nord. La deuxième phase repose sur des mécanismes plus proches du marché : primes, contrats pour différence, puis Power Purchase Agreements (PPA) privés. Les États ont ajusté leurs dispositifs au fil du temps, en fonction de la maturité des technologies et de la maîtrise des coûts publics. Dans le biogaz, par exemple, les subventions ont été calibrées pour diminuer avec le déploiement des unités de production. En France comme ailleurs, des acteurs comme GRDF ont joué un rôle clé dans l'intégration des gaz verts. Les politiques se sont donc affinées pour accompagner la baisse des coûts tout en limitant l'impact sur les finances publiques et les factures des ménages.

L'Europe et la France peuvent-elles structurer des filières industrielles dans les énergies décarbonées ?

La guerre en Ukraine a brutalement remplacé la question de la souveraineté énergétique au cœur du débat. Depuis 2003, les piliers de la politique énergétique européenne étaient déjà connus : décarbonation, compétitivité, sécurité d'approvisionnement. Mais ces enjeux sont désormais devenus politiques et pas seulement techniques. La crise a révélé que l'Europe restait dépendante de ses importations et que sa compétitivité souffrait de stratégies nationales hétérogènes. Aujourd'hui, notre souveraineté énergétique dépend clairement de notre capacité à développer et maîtriser les

énergies nouvelles décarbonées : c'est là que se joue désormais une part décisive de notre destin industriel et stratégique. Mais nous arrivons tard, les revenus tirés par la Chine du renouvelable pourraient dépasser ceux que les États-Unis tirent encore des énergies fossiles. Le premier levier est clair : réduire notre dépendance énergétique en réduisant les coûts de production d'énergie renouvelable pour gagner en compétitivité dans ce secteur. Sans cela, il sera difficile de rattraper le retard dans les filières industrielles décarbonées.

Les nouvelles énergies créent-elles, elles aussi, des dépendances menaçant notre souveraineté ?

Oui, mais il faut distinguer deux formes de dépendance. La dépendance au fossile repose sur le volume consommé : gaz, pétrole, carburants. Elle engage directement nos choix collectifs de chauffage, de mobilité, de modes de vie. La dépendance aux matériaux critiques – lithium, cobalt, terres rares – relève de la chaîne de valeur. La Chine détient non seulement des mines et des droits miniers mais surtout une capacité unique à transformer ces matériaux en batteries, nécessaires aux voitures électriques, aux téléphones, aux data centers. Ouvrir une mine en Europe ne résout donc pas le problème. C'est toute l'industrie de la transformation qu'il faudrait reconstruire. Les solutions à ces deux dépendances ne sont pas les mêmes et la stratégie doit être adaptée à chacune.

Comment repenser les marchés européens du gaz et de l'électricité pour répondre à la fois aux enjeux de sécurité, de régulation et d'acceptabilité sociale ?

La réponse la plus structurelle consiste à réduire la demande, en investissant dans l'efficacité énergétique. Mais la politique publique demeure instable, les dispositifs comme MaPrimeRénov' ou le DPE changent trop souvent de cadre, ce qui décourage les ménages. Il faut rendre la transition plus lisible et plus désirable. Dire qu'une meilleure isolation, c'est du confort thermique et acoustique avec aussi des bénéfices sanitaires. Rendre visibles les bénéfices de long terme est essentiel.

Vous travaillez sur la « transition juste ». Quels sont les principaux risques d'inégalités et comment les réduire ?

La redistribution n'est qu'un outil parmi d'autres. La transition énergétique améliore le bien-être collectif : réduire le réchauffement bénéficie à toutes les catégories sociales. Mais certaines mesures, comme la taxe carbone, sont régressives, elles pèsent davantage sur les ménages modestes. La clé est d'intégrer dès le départ – ex ante – les effets redistributifs des politiques climatiques. Il faut identifier, avant toute mise en œuvre, qui paiera, qui en bénéficiera et comment compenser. La prochaine échéance par exemple, celle du système européen d'échange de quotas ETS 2 (qui inclura le chauffage et les carburants), nécessite une évaluation précise de son impact sur la vie quotidienne. Les pouvoirs publics doivent investir massivement dans l'évaluation ex ante. Cela évitera de repousser indéfiniment les mesures nécessaires sous prétexte qu'elles pénaliseraient les plus fragiles. Il ne faut pas attendre demain pour remettre à jour l'ensemble de nos politiques climatiques et énergétiques : l'urgence est d'anticiper, pas de subir.